

05 mai 2017 -10:53

Ordre du jour du Conseil des ministres électronique du 5 mai 2017

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Renouvellement de l'autorisation de l'entreprise de sécurité maritime OÜ ESC
- SPF Affaires étrangères : marché public portant sur un service global "Wide Area Networking"
- Fixation des allocations et indemnités pour les fonctionnaires fédéraux
- Modification de l'interruption de carrière pour les collaborateurs de la VRT
- Directives en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal
- Belgocontrol : institution d'une procédure de recours
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be